

# Rapport d'activité Année 2009

## Sommaire

- 1) Développement économique
- 2) Aménagement du territoire / Urbanisme / SCOT
- 3) Projet d'agglomération
- 4) Relations transfrontalières
- 5) Mobilité / Transport
- 6) Habitat / Développement durable
- 7) Rivières / Déchets
- 8) Assainissement
- 9) Eau / Sport
- 10) Social
- 11) Compte administratif 2009
- 12) Scolaire - Jumelage / Personnel / Office du Tourisme

### En 2009, de grands chantiers ont été lancés dans les domaines suivants :

- Aménagement du territoire, urbanisme, transport : constitution d'un « projet de territoire », révision du Scot, étude de mobilité, aménagement du pôle gare multimodal de St-Julien-en-Genevois ;
- Logement : actualisation du programme local de l'habitat ;
- Développement économique : programme de soutien au commerce et à l'artisanat de proximité.

Plus d'info sur [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

## Développement Economique

### Vice-Président : Frédéric BUDAN

#### Résultat de consultation pour les deux missions d'accompagnement économique

- La Porte Sud de Genève : Semag est retenue pour un montant de 55 000 € HT annuel.
- CCG : une seule offre reçue, celle de la Maison de l'Economie Développement, dont une partie est en option (44 855 € TTC + option 1 Fisac 25 230 € TTC + option 2 logistique 16 119 € TTC).

#### Soutien au commerce et à l'artisanat de proximité

S'appuyant sur le programme d'aide financière de l'Etat appelé Fonds d'Intervention pour les Services de l'Artisanat et du Commerce (Fisac), la CCG souhaite mettre en place un plan d'actions intercommunal visant au maintien et au développement des activités de proximité sur son territoire.

Un diagnostic des besoins a été réalisé et des pistes d'actions proposées par la Maison de l'Economie Développement.

#### Deux axes complémentaires sont envisagés :

- une charte intercommunale qui permettra d'engager des actions concernant tout le territoire ;
- des projets communaux pour le maintien des commerces de proximité dans les communes les plus rurales.

#### Rencontre élus / chefs d'entreprises

Fin 2009, la CCG a organisé les premiers « états généraux des entreprises du Genevois ». Objectif de cette rencontre : écouter les attentes des entreprises et présenter le territoire, les compétences et les actions de la CCG en matière de développement économique.

#### Aide aux entrepreneurs : l'action du Genevois Haut-Savoyard Initiative (GHSI)

- Aides financières accordées aux créateurs/repreneurs d'entreprises sur le Genevois en 2008 : 8 entreprises financées et 7 prêts d'honneur accordés pour 17 emplois créés ;

- Bilan général du GHSI en progression. Objectif : accroître l'accompagnement post-création ;
- Augmentation de la subvention versée : de 6 000 à 8 000 € pour 2009.



Le village d'entreprise du Grand Châble.

## La Porte Sud de Genève

Une campagne de communication commune Vitam' Parc/ Office du tourisme est envisagée avec comme objectif un rayonnement régional et international.

## Biopark

- Important partenariat avec les laboratoires Fabre, Geneuro, Addex. Les équipements sont en cours d'installation et 3 thésards vont s'installer ;
- Projet de pépinière d'entreprises « biotech » à côté du Forum, sous réserve de subvention, avec des perspectives d'installations de start-up suisses.

## Site d'Archamps

- Galerie Alliance : départ de La Grande Récré et de Marionnaud.
- Projets d'extension de site pour Sensorex, Jouvence et Migros ;
- Hôtel pépinière d'entreprises : bon remplissage. Quelques contacts établis avec des entreprises souhaitant se développer dans la région.

## Recherche et formation

Convention reconduite avec le Centre de Ressources Techniques et Humaines pour 2009 et 2010. Objectif : développer l'enseignement supérieur au lycée Madame de Staël de St-

Julien-en-Genevois. Coût prévisionnel de la mission : 28 000 € pour 2009 et 32 000 € pour 2010.

Deux axes :

1. demande d'ouverture d'un diplôme de comptabilité et gestion (bac+3) : de nouvelles pistes de travail doivent être exploitées afin de surmonter les handicaps auxquels se heurte cette formation ;

2. opportunité de formations en biotechnologie en lien avec le Biopark : quelques espoirs à concrétiser, dans un premier temps, avec les entreprises concernées.

## Projet de pôle logistique à Viry et Valleiry

- Valleiry va disposer de 68 000 m<sup>2</sup> de surface logistique (surface pour le groupe Carrefour compris) ;
- Viry : les premiers éléments d'études soulignent l'intérêt des acteurs de la logistique en matière de stockage de produits alimentaires et d'entrepôt sous douane mais ce, dans l'hypothèse d'une ouverture des frontières et de la création d'une « zone franche ».

## Village d'entreprises du Grand Châble

Deux nouvelles sociétés installées, deux prospects en négociation et un projet d'extension pour l'entreprise ERI.

# Aménagement du territoire / Urbanisme et SCOT

**Vice-Présidents : Marc FAVRE, François CENA, Jean-Luc PECORINI**

## Constitution d'un « projet de territoire »

Projet porteur puisqu'il déterminera les politiques globales de la CCG et notamment les futures orientations du schéma de cohérence territoriale (Scot).

**Objectif :** constituer un projet fédérateur pour orienter le développement du territoire.

### Les enjeux :

1. positionner le territoire dans des dynamiques territoriales à plus vastes échelles ;
2. élaborer une stratégie de développement ;
3. promouvoir le territoire et fédérer les acteurs.

La réflexion autour de ce projet sera menée en assemblée des Maires et devra aboutir à une charte d'engagement.

**Agenda :** signature de la charte prévue fin 2010.

## Révision du Scot

### Objectifs :

- mise en **cohérence avec les orientations** d'aménagement actuelles **définies à plus grande échelle** ;
- **répondre aux besoins liés à la forte croissance démographique** et développer des pistes sur la croissance différenciée entre milieu urbain et milieu rural ;
- **développer le volet environnement** faiblement présent dans le Scot actuel en répondant notamment aux exigences émises par le projet de « grenelle de l'environnement II ».

Cette révision s'établira sur les bases du « projet de territoire » de la CCG et s'articulera avec l'élaboration du Plan Global de Déplacements (PGD) et la révision du Programme Local de l'Habitat (PLH). Chaque commune

sera préalablement consultée et une démarche de concertation sera engagée avec la population.

**Agenda :** approbation potentielle en septembre 2012.

Budget prévisionnel : 200 000 € pour toute la durée de sa révision (2 à 3 ans). Pour l'année 2010, il représenterait 30 % du coût global, soit 60 000 €.

## Grands projets d'aménagement du territoire

### La Porte Sud de Genève : pôle d'équilibre de l'agglomération multipolaire

Suite à l'étude d'organisation territoriale réalisée en 2008, une série d'actions opérationnelles en matière d'urbanisation et de transport est proposée :

- **construction de 4 000 à 5 000 logements** pouvant accueillir jusqu'à 10 000 personnes d'ici à 2030 à Chabloux, St-Julien-en-Genevois, Neydens et Archamps ;

- **création d'un pôle de transport multimodal** comprenant une desserte de la liaison d'autocars Anney / aéroport de Genève à la douane de Bardonnex, l'aménagement d'un P+R, la mise en œuvre d'une ligne Anney / St-Julien-en-Genevois / centre de Genève, le renforcement de la voie St-Julien-en-Genevois / Archamps et la création d'une nouvelle ligne de transport public reliant Croix-de-Rozon, Archamps, St-Julien-en-Genevois et le centre Vitam' Parc ;

- **schéma de mobilité douce, pour les vélos et piétons** reliant la gare de St-Julien-en-Genevois, le site d'Archamps et le centre Vitam' Parc à travers le plateau de Neydens et son espace agricole. Les portes d'entrée à ce nouvel espace feraient l'objet d'aménagements homogènes (petits parkings, panneaux d'affichage, tables et bancs pour pique-nique...).

Le comité de pilotage de ce projet effectuera des choix parmi cette série d'actions et déterminera les prises en charge financières.

Ces différents projets ont été intégrés à la réflexion dans le cadre des PACA.

## Le pôle gare multimodal de St-Julien-en-Genevois : horizon 2018

Des premières mesures d'aménagements routiers s'engagent dans le nouveau quartier mixte de la gare. Ils visent à faciliter la rotation des bus. **Première phase du vaste projet urbain du quartier de la gare**, ce programme confortera la ville dans son rôle de « centre urbain multifonctionnel » placé au cœur de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

### Le secteur à enjeux de Viry

Différentes investigations se poursuivent sur le terrain à enjeux de Viry.

- **Desserte routière et autoroutière** : les négociations sont toujours en cours.
- **Développement d'une zone logistique/fret** : résultats de l'étude de l'agglomération franco-valdo-genevoise mi-2010.
- **Valorisation du potentiel autour de la gare** : résultats de l'étude

réalisée dans le cadre du Projet d'agglomération à l'automne 2010.

### Zone agricole protégée (ZAP)

Le périmètre est respecté dans le cadre des études de planification territoriale de l'agglomération. Il pourrait être affiné pour optimiser la mise en cohérence entre urbanisation environnement et mobilité.

La traversée publique de la ZAP est une condition minimum posée par la CCG dans son avis sur la création de cette zone : aménagement d'une liaison de mobilité douce reliant Archamps à Neydens dans le cadre du schéma de mobilité douce de la Porte Sud de Genève. Le tracé emprunterait le chemin existant de St-Jacques de Compostelle.

### La CCG consultée dans le cadre de la Directive Territoriale d'Aménagement\* des Alpes du nord (DTA)

#### Les enjeux de la DTA

En France, sept territoires font l'objet d'une DTA. Le périmètre de la DTA des Alpes du Nord recouvre la Savoie et la Haute-Savoie, la majeure partie de



l'Isère et le Nord de la Drôme. L'enjeu de la DTA des Alpes du Nord est de maintenir l'attractivité du territoire et son patrimoine remarquable mis en péril aujourd'hui par l'étalement urbain et l'accroissement des déplacements individuels.

#### L'avis de la CCG :

L'avis officiel de la CCG remis aux services de l'Etat s'articule autour des axes suivants :

- insister sur la prise en compte de l'agglomération franco-valdo-genevoise dans les préconisations ;
- demander un positionnement de l'Etat à travers la DTA sur la place de l'espace rural dans

l'organisation territoriale qu'il préconise ;

- pointer le manque de traitement des questions de production d'énergie et des réseaux d'approvisionnement des ressources énergétiques.

\* document d'urbanisme élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de l'Etat en concertation avec les collectivités. C'est un outil prescriptif pour des territoires à enjeux d'envergure nationale ou internationale. Les préconisations émises par la DTA sont théoriquement opposables aux Scot.

NB : l'opposabilité de la DTA des Alpes du Nord a été rejetée par l'Assemblée Nationale le 6 mai 2010.

## Projet d'agglomération

### PACA St-Julien - Plaine de l'Aire

2009 : les résultats de l'étude test

3 équipes pluridisciplinaires ont imaginé différents scénarios de développement pour le territoire du PACA St-Julien - Plaine de l'Aire. Leurs propositions ont été présentées une première fois au cours de tables rondes de janvier 2009.

#### Equipe DeLaMa : la ville linéaire

- concept basé sur les lignes du territoire

- propose une structure urbaine linéaire (densification sous forme de boulevard urbain) de Genève à Neydens, le long du tramway, organisée autour de places publiques
- développement des activités sur les nœuds d'infrastructures
- parc linéaire le long de l'Aire et itinéraires pour les mobilités douces entre les villages.

#### Equipe Lieux Dits : élever St-Julien au rang de pôle régional

- renforcer l'attractivité de Saint-Julien (programmation forte et

volontariste de logements et services) et son offre commerciale par la création d'un équipement structurant (ex : université, lieu culturel, agro parc...) en lien avec la gare, dans le secteur de Bardonnex.

- développer le réseau de transports collectifs : bus express via autoroute, tramway jusqu'à la plateforme douanière de Bardonnex et réseau de bus, RER au pied du Salève, en complément du CEVA.
- densification autour des noyaux existants : Archamps, Neydens, Bardonnex, Perly et Certoux.

Habitat et activité économique sur Perly et Confignon.

#### Equipe Mayor et Beusch : la ville multipolaire

- concept basé sur la pérennisation des 3 campagnes identifiées : campagnes des serres dans la plaine de l'Aire, celle des bocages dans le secteur de Bardonnex et celle des grands champs de Porte Sud.
- St-Julien pôle principal, Archamps et Neydens pôles secondaires.
- densification de l'axe Genève/St-Julien autour du tramway.

# Projet d'agglomération

- tram sur la route historique, ligne de bus à haut niveau de service de la ZIPLO à Grand Lancy, bus express sur auto route, pôle d'échanges à la gare de St-Julien, liaisons bus vers Neydens et Archamps.
- zones d'activités sur les nœuds autoroutiers : 7 sites identifiés.

A la suite de ces premières tables rondes, 3 scénarios ont été testés et présentés au cours des secondes tables rondes de juin 2009 : l'urbanisation de la Plaine de l'Aire, la préservation des campagnes et les secteurs de densification, la transformation de St-Julien en un pôle régional.

En conclusion de cette étude test, le collège d'élus et d'experts a émis 3 grandes orientations :

- Organiser le développement en optimisant l'usage du sol.
- Concrétiser le projet de tramway.

- Renforcer St-Julien et les pôles d'activités existants.

Sur cette base partagée, le travail va se poursuivre en juin 2010, avec une large participation des élus et des représentants de la société civile et en articulation avec le PACA Bernex. La synthèse des deux PACA sera mise en discussion au printemps 2010 lors de tables rondes communes. Le plan et le rapport de synthèse des deux PACA seront élaborés pour juin 2010 en intégrant les résultats de diverses études thématiques.

Ce plan sera mis en débat dans les collectivités locales jusqu'à l'automne. L'ensemble, rapport de recommandation et rapport de position du plan de synthèse, sera remis à l'équipe en charge du projet d'agglomération n° 2.

Le schéma d'agglomération n° 2 sera ainsi alimenté par les plans de synthèse de l'agglomération et les études thématiques. Il sera consolidé pour fin 2011 et livré

à la Confédération en juin 2012. Le schéma d'agglomération 2 permet de candidater pour le financement par la Confédération des mesures en tranche B (2015-2018).

**Lancement du PACA Piémont du Salève-Arve :** concerne notamment les com-

munes de Bossey et Collonges-sous-Salève. Trois propositions issues des études test seront rediscutées au cours des tables rondes de 2010 : des identités renforcées, de nouvelles relations entre ville, agriculture et nature une ville archipel dans un parc-territoire.



## Relations transfrontalières

### Comité Régional Franco-Genevois (CRFG)

#### Mission

Créé en 1973, le CRFG est la plus ancienne instance officielle de coopération transfrontalière franco-suisse. Chargée de définir les orientations du développement de cette région, elle pilote depuis 2006 le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

#### Membres

Etat de Genève, canton de Vaud, région Rhône-Alpes, départements et préfectures de l'Ain et de la Haute-Savoie, Arc syndicat mixte.

### Conseil du Léman

#### Mission

Créé en 1987 avec l'ambition de construire l'identité du bassin lémanique, le Conseil du Léman est une instance de concertation visant à promouvoir les relations transfrontalières et initier des projets communs de coopération. Il colla-

bore étroitement avec le CRFG.

#### Membres

Cantons de Genève, de Vaud et du Valais, départements de la Haute-Savoie et de l'Ain.

**ARC syndicat mixte (ex-association régionale de coopération du genevois créée en 2002, aujourd'hui Assemblée Régionale de Coopération - syndicat mixte).**

#### Mission

Composé des 10 collectivités locales françaises partenaires du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, l'ARC syndicat mixte œuvre pour un partenariat français plus fort dans la coopération transfrontalière.

#### Membres

Annemasse Agglo, Communauté de Communes (CC) Arve et Salève, CC du Bas-Chablais, CC des Collines du Léman, CC Faucigny-Glières, CC du Genevois, CC du Pays Bellegardien, CC du Pays de Gex, CC du Pays Rochois, ville de Thonon-les-Bains.

### Groupement Local de Coopération Transfrontalière transports (GLCT)

#### Mission

Créer l'exploitation des lignes de transport transfrontalières.

En 2009, le GLCT a notamment suivi la procédure de délégation de service public pour la ligne D.

#### Membres

Cantons de Genève et de Vaud, région Rhône-Alpes, départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, Communautés de Communes du Genevois et du Pays de Gex, Annemasse Agglo.

### Syndicat Mixte d'Etudes des Transports et Déplacements (SMETD)

#### Mission

Syndicat franco-français, le SMETD réalise depuis 2005 des études relatives aux transports et déplacements sur le territoire franco-valdo-genevois.

#### Membres

Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, Annemasse Agglo, Communauté de Communes (CC) du Bas-Chablais, CC du Genevois, CC du Pays de Gex, CC du Pays Bellegardien.

#### Activités 2009

Suivi de la création du Modèle Multimodal Transfrontalier (MMT) : outil d'aide à la décision pour les projets d'infrastructures et d'offres de transport. La CCG sera le premier territoire test en 2010.

### Commission d'exploitation de la nappe souterraine du Genevois

#### Mission

Créée en 1978, elle propose un programme annuel d'utilisation de la nappe souterraine transfrontalière afin de sauvegarder cette ressource naturelle et de préserver la qualité de ses eaux.

#### Membres

République et canton de Genève, Annemasse Agglo, CC du Genevois, commune de Viry.

**Vice-Président : Jean-Michel THENARD**



## Vers des compétences élargies

Le projet d'aménagement de voies réservées aux bus et l'arrivée future du tramway transfrontalier Saint-Julien / Genève nécessiteront la réalisation d'importants travaux que la CCG souhaite pouvoir mener. Elle projette donc d'acquérir la compétence d'autorité organisatrice de transport urbain nécessaire à la réalisation de travaux et devra, pour cela, définir un périmètre de transport urbain (PTU). Le PTU sera fixé par délibération du Conseil Communautaire.

Cette nouvelle compétence concerne également l'organisation du transport public et les transports scolaires qui sont financés jusqu'à présent par le Département. Les modalités du partenariat et du financement du transport sont discutées avec les représentants départementaux.

## Lancement d'une étude de mobilité

Pour définir une politique globale des déplacements sur l'ensemble du territoire de la CCG, les élus ont choisi de lancer une démarche de réflexion et de prospective. Il s'agira notamment d'analyser l'intégration d'un tramway et l'aménagement d'un pôle multimodal à St-

Julien-en-Genevois à l'horizon 2018.

Cette démarche s'articulera autour du projet d'agglomération franco-valdo-genevois et des études annexes menées à l'échelle de la CCG. Une concertation avec la population sera lancée.

## Ligne de bus D

Depuis décembre 2009, la ligne D est exploitée par l'entreprise Gembus<sup>1</sup> en partenariat avec TPG<sup>2</sup>.

## Evolution de la ligne :

- Des horaires mieux cadencés avec **un bus toutes les 12 minutes en heure de pointe** ;
- Une offre de transport étendue : **un arrêt quotidien à la gare de St-Julien-en-Genevois** et **un arrêt tous les mercredis, samedis et dimanches à l'Arande et au centre de loisirs Vitam'Parc** ;
- **Terminus** : Bel Air (durant la durée des travaux pour le tram Onex Bernex) puis **gare Cornavin à partir de 2012** ;
- **Navette St-Julien/Valleiry et St-Julien/Bel Air** : des véhicules neufs, tout équipés, de plus grande capacité et **climatisés** qui répondent aux normes environnementales les plus exigeantes. Ils sont tous **accessibles** aux personnes à mobilité réduite.

## Financement de la ligne :

La CCG finance le déficit de la ligne D sur son parcours français : 305 000 €. Sur le parcours suisse, le Canton de Genève finance 500 000 €. Pour la desserte de Vitam'Parc, Migros France devrait également contribuer à cette dépense.

## Projets à l'étude :

La desserte Archamps, Neydens et Collonges fait l'objet de réflexions

## Succès du bus à la demande « Proxigem »

La mise en service, en avril 2009, d'un bus à la demande circulant sur le territoire de la CCG a marqué le début d'une expérimentation de 18 mois, menée avec le Département et renouvelable une fois.

L'exploitation de Proxigem est déléguée au groupement TPG<sup>2</sup>-Gembus<sup>1</sup>.

## Premières observations, après quelques mois de service :

- La majorité des déplacements s'effectue de et vers St-Julien-en-Genevois ;

- 80 % des voyageurs ont + de 26 ans ; 1/3 d'entre eux sont des personnes à mobilité réduite ;

- La fréquentation dépasse les prévisions initiales et engendre des dépenses supplémentaires.

Axes d'amélioration :

- Mieux répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite avec la mise en place d'une carte d'accès (carte Proxigem +) et la mise à disposition, début 2010, d'un deuxième véhicule permettant le voyage simultané de trois personnes en fauteuil roulant ;

- Promouvoir Proxigem auprès des moins de 26 ans, cible privilégiée pour ce type de transport ;

- Maîtriser la participation financière de la CCG en restant dans l'enveloppe d'origine (inférieure à 200 000 €) tout en maintenant la qualité du service.

Trajets, tarifs, réservations : <http://www.proxigem.fr>



## Promotion du covoiturage

La CCG s'appuiera sur l'existence de sites internet performants pour promouvoir le covoiturage auprès de la population.

Note de bas de page :  
(1) Gembus : Genevois Mobilité Bus filiale de RATP développement  
(2) TPG : Transports Publics Genevois



**Vice-Président : Michel MERMIN**

## Réalisations 2009

### Aider les ménages modestes à devenir propriétaires

En 2009 les élus ont décidé d'actionner, par le biais d'une aide de la CCG, le dispositif d'Etat "Pass-foncier" qui permettra à 10-20 ménages, sous plafond de ressources, d'acquérir des logements neufs à des conditions particulières – TVA réduite, octroi d'un prêt différé du 1 % logement (Cilse devenu Amallia depuis le 1<sup>er</sup> juillet) 10 Pass-fonciers ont été budgétisés pour 2009 – au bénéfice de trois programmes immobiliers à St-Julien-en-Genevois, Vulbens et Beaumont – 10 autres le seront pour 2010. A ce jour, 4 ménages ont bénéficié de cette aide.

### Aide à la rénovation

Un dispositif d'aide à l'amélioration des logements privés anciens a été mis en place en complément de celui de l'Anah\*. L'aide est octroyée en priorité aux projets de rénovation permettant :

- de maintenir à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite,
- de réaliser des économies d'énergies pour les propriétaires occupants à revenu modeste,
- de développer une offre de logements locatifs à loyer modéré.

Au 31 décembre 2009, 6 logements ont été subventionnés.

### Aide à la création de logements sociaux

- Le dispositif de financement du logement social a été modifié afin de favoriser la production de logements économes en énergie, de logements pour les jeunes et pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.
- La CCG a accordé une aide à plus de 170 logements sociaux, représentant plus de 800 000 € sur 3 ans.
- Une pré-programmation de logements sociaux a été délibérée pour la période 2010-2011. Elle tient compte des réalisations de chaque commune et des

objectifs fixés par le Programme Local de l'Habitat adopté en 2006 pour 6 ans.

### Logement de dépannage

L'expérimentation de la location d'un logement de dépannage à Dingy-en-Vuache pour des familles en situation d'urgence sera reconduite en 2010. La mobilisation d'un ou plusieurs autres logements est envisagée.

### Projets à venir

#### Structure d'hébergement pour les jeunes à St-Julien.

La CCG travaille avec la ville de St-Julien sur ce projet qui sera intégré au projet d'aménagement global du pôle gare.

#### Actualisation du programme local de l'habitat (PLH)

En décembre 2011, le 1<sup>er</sup> PLH arrivera à échéance. Une procédure d'actualisation est donc lancée pour une mise en œuvre sur 2012-2017. Cette démarche s'articulera autour de la révision prévue du Scot\*\* et des objectifs de logement fixés par le projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

(\*) Anah : agence nationale de l'habitat  
(\*\*) Scot : schéma de cohérence territoriale

## Développement durable

**Vice-Président : Christian BURNIER**

### Espace Omnisports du Salève

Après analyse des nombreuses candidatures reçues pour le concours restreint de maîtrise d'œuvre, le jury a retenu 4 candidats. Le dossier de consultation leur a été transmis fin 2008 et les offres ont été reçues puis analysées en janvier 2009 par la

commission technique. Deux lauréats ont été désignés puis invités à une séance de négociations au cours de laquelle ils ont pu apporter les modifications et précisions nécessaires. Au final, la Commune de Colonges-sous-Salève et la CCG sont tombées d'accord pour retenir l'équipe ayant pour man-

dataire la Sarl GUYARD pour la maîtrise d'œuvre commune du projet. Montant du forfait provisoire de rémunération pour la mission de base + études d'extensions + système d'incendie : 277 146 € HT ; pour la mission d'ordonnancement, coordination et pilotage du chantier : 22 171 € HT.

Le travail s'est poursuivi pour affiner le projet et aboutir à l'Avant Projet Définitif (APD) début 2010.

**Vice-Président : Bernard JOUVENOZ**

## Rivières et urbanisme

Les résultats des études portant sur la gestion des crues et la protection des cours d'eau vont permettre de nourrir la réflexion sur les futures zones à urbaniser à l'échelle du territoire de la CCG et de chaque commune.

## Actions de gestion des crues

### Schéma directeur des eaux pluviales (SDEP)

La politique de gestion des eaux pluviales est définie sur le secteur est du canton. Elle émane d'une réflexion transfrontalière. Un travail identique sera mené sur le secteur ouest puis les résultats seront présentés de façon détaillée à chaque commune.

### Lutte contre les inondations sur la Drize

Des travaux de confortement de seuil et de réhabilitation des berges ont été réalisés. Un projet de bassin de rétention d'eau en amont de l' A40 est en discussion mais sa réalisation est compromise en raison de problèmes fonciers.

### Lutte contre les inondations sur l'Aire et ses affluents

Suite à l'étude menée en 2008, différents niveaux de protection des biens et personnes ont été envisagés. L'emplacement des zones d'expansion des crues est fixé en France comme en Suisse. Reste à mener les études de projet détaillé, acquérir le foncier et obtenir les financements pour réaliser les travaux.

### Sensibilisation des différents publics

#### Succès des demi-journées de sensibilisation réalisées auprès des riverains en 2009

Suite à cette sensibilisation, la CCG laisse aux riverains le soin d'entretenir eux-mêmes le cours d'eau (guide disponible sur demande).

#### Actions de formation de la profession agricole

Des sessions de formation relatives aux pratiques de la profession sont planifiées en 2009 et 2010. La première journée de sensibilisation, organisée en



La Vosognette après les travaux d'entretien.

décembre 2009, concernait les risques phytosanitaires.

### Travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau

Les travaux prévus par le « contrat de rivières transfrontalier entre Arve et Rhône » prendront fin en 2010.

### Mise en valeur des cours d'eau dans les zones urbaines

Les résultats de l'étude paysagère réalisée en 2008 ont été remis aux maires de chaque commune membre. Des fiches actions ont été réalisées et donnent des pistes de travaux aux communes.

# Déchets

**Vice-Président : François PYTHON**

	quantités collectées 2009	comparaison 2008/09
Ferraille	1 034 t	+ 150 t
Déchets verts	4 312 t	+ 50 t
Huile	6 750 t	- 1 t
Déchets toxique	24,5 t	+ 2 t



### Collecte des ordures ménagères et encombrants

Légère augmentation du coût de collecte (de 59.46 €/t à 61.39 €/t) principalement due à une baisse du tonnage collecté et à l'augmentation naturelle du poste personnel.

### Réalisations 2009

- Mise en place de la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans les déchetteries de Neydens et Vulbens.
- Distribution de plus de 300 composteurs individuels aux habitants du territoire.

- Sensibilisation grand public et commerçants : mise en œuvre d'un plan de communication relatif à la collecte et au traitement des déchets ainsi qu'à la distribution de composteurs individuels.
- Poursuite de la politique de regroupement en conteneurs de 750 l pour optimiser les coûts de collecte et sécuriser le personnel.
- Adaptation des tournées sur St-Julien et changement du planning de collecte.

**Vice-Président : Guy ROGUET**



Step macrophytes d'Essertet (Viry).

## Programmation des travaux

Compte-tenu de la baisse des subventions et de l'augmentation des coûts de travaux, il est décidé :

1. L'échelonnement des travaux sur 5 ans (2009-2013) avec un rythme d'investissement annuel de 3 millions € ;

2. La mise en place d'indicateurs permettant de prioriser chaque année les travaux à réaliser ;

3. L'augmentation de la redevance assainissement à 1,62 € HT/m<sup>3</sup> en 2010.

## Nouveau mode de gestion de l'assainissement

Suite à l'étude lancée en 2008 pour comparer les différents modes de gestion possibles, et afin d'améliorer la réponse aux besoins des usagers et mieux gérer le patrimoine de la collectivité, les élus ont souhaité que le

service assainissement soit géré en régie avec un recours à des prestations de services pour certaines tâches. Opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la régie sera donc l'unique interlocuteur pour le public, prenant en charge la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées.

Un conseil d'exploitation composé d'élus et d'un représentant d'une association de défense de consommateurs est également créé. Il sera force de proposition pour améliorer le service rendu aux usagers.

Suite à un audit, le service a été réorganisé et de nouveaux agents recrutés (voir plus bas rubrique « personnel »).

Information et accueil du public :

Tél : 04 50 959 960  
(24h/24 – 7j/7)

Email :  
assainissement@cc-genevois.fr

Accueil à la CCG : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30,

le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

## Step du Vuache et réseaux de transfert

4 lots de travaux ont été définis : Station d'épuration, collecteur de rejet, canalisation de transfert, et postes de refoulement. Seul le premier lot a démarré en 2009, les autres lots débiteront en 2010.

## Travaux réalisés en 2009

<b>Saint-Julien</b>	collecteur route de Feigères 205 ml gravitaire + 120 ml refoulement – reprise d'un ancien réseau + branchement immeubles	114 000 € HT
<b>Jonzier Epagny</b>	collecteur Vigny 120 branchements sur 3 800 ml gravitaire	1 037 300 € HT
<b>Viry</b>	Step macrophytes (550 Equivalent Habitants) collecteur Essertet : 60 branchements sur 1 935 ml gravitaire + 435 ml refoulement	478 200 € HT 741 754 € HT
<b>Neydens</b>	poste de refoulement des Huffins	234 100 € HT
		Total 2 605 350 € HT

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Travaux réalisés en 2009 : poursuite des contrôles diagnostic (96), communication avec réunions publiques, réalisation des zonages de Collonges-sous-Salève et Neydens (parallèlement aux révisions des PLU).

**Vice-Président : Bernard JOUVENOZ**

## **Tarif de l'eau communautaire**

La CCG s'est engagée à diversifier ses ressources en eau et à renforcer sa capacité de production afin de fournir aux habitants une eau de qualité et en quantité suffisante.

Pour cela, d'importants travaux sont programmés ; travaux qui ne peuvent se réaliser sans faire évoluer significativement les recettes du budget eau.

Le conseil communautaire a donc validé le nouveau tarif de l'eau pour les communes qui passe à 0,67 €/m<sup>3</sup> en 2009.

La part fixe du prix de l'eau, qui est fonction du nombre d'habitants par commune, évolue quant à elle progressivement passant à 210 000 € en 2009 puis 300 000 € en 2010

## **Résultat de consultation pour la gestion du réseau d'eau communautaire**

Pour la période 2010-2012, la prestation est confiée aux SIG – Services Industriels de Genève – qui assurent cette mission depuis 2003. Montant du contrat : 86 000 € HT/an.

## **Etude**

Pour répondre au défi majeur qu'est l'approvisionnement et la distribution de l'eau sur son territoire, la CCG a lancé une étude sur l'évolution de la compétence eau. Suite à un diagnostic des services actuels et du patrimoine, divers scénarios seront étudiés.

Pour chacun d'entre eux, les élus disposeront de données relatives à leur faisabilité, leurs conséquences financières, techniques et juridiques.



Travaux pour la réalisation de deux forages supplémentaires à Crache ( St-Julien).

# Sport

**Vice-Président : Eric BRACHET**

Suite à la rencontre des différentes communes, un projet sportif a été élaboré et approuvé par la commission. L'objectif poursuivi est une plus grande solidarité intercommunale en matière de sport afin de développer une plus grande cohésion sociale.

La commission a été mandatée pour travailler à la mutualisation des moyens de manière à avoir un interlocuteur unique pour les associations et compter sur des compétences spécifiques du service sport de Saint-Julien.



**Vice-Présidente : Maryline BURRIN**

## Petite Enfance

### Les 10 ans du relais assistants maternels (Ram)

En juin 2009, le Ram a fêté ses 10 années d'existence en présence d'environ 150 personnes (assistants maternels, parents et enfants).

Au programme : conférence, exposition, présentation des activités du relais et ateliers ludiques pour les petits.

### Succès des matinées d'accueil collectif animées par le relais.

Face à l'affluence des enfants, une réflexion est menée pour adapter ce service d'animation. 134 enfants et 58 assistants maternels étaient inscrits à la rentrée. 12 groupes ont été constitués à raison d'une animation tous les 15 j (7 groupes en 2008).

L'orientation prise cette année permet encore de répondre à la demande et de continuer à offrir un accueil de qualité pour les enfants et les adultes participant aux rencontres.

### Le comité « petite enfance »

Objectif : réflexion autour de l'accueil de la petite enfance et de la gestion des services existants.

### Pistes étudiées en 2009 :

- l'harmonisation des salaires des agents ;
- le remplacement des agents absents.

**A noter :** la création de jardins d'éveil à l'échelle du département de la Haute-Savoie viendra compléter l'offre de garde des 2-3 ans d'ici à 2012.



## Services aux personnes âgées

### Le portage des repas à domicile

Dans le cadre des objectifs de maintien à domicile fixés par le schéma gérontologique départemental, la CCG étudie avec les communes la possibilité d'étendre le service de portage des repas à domicile pour les personnes âgées non dépendantes à l'ensemble du territoire. Cette réflexion est menée en collaboration avec les associations d'aide à domicile.

Les familles en recherche de mode de garde peuvent trouver un accompagnement en consultant le site internet [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr).

Cependant, ce site ne dispense pas les parents qui recherchent un assistant maternel de s'adresser directement au relais de la CCG pour obtenir une liste complète des personnes agréées sur le secteur et des informations sur leurs droits et obligations.

L'inscription sur le site étant une démarche facultative.

# Compte administratif 2009

## Finances

**Vice-Président : Christian Etchart**

### Fiscalité 2009 (par rapport à 2008)

Foncier bâti : 2,13 (2,03)
Taxe habitation : 1,63 (1,55)
Foncier non bâti : 8,23 (7,83)
Taxe professionnelle : 2,63 (2,50)

### Investissements importants en 2009 :

- acquisition locaux Europa,
- subventions PLH,
- travaux contrat de rivières,
- continuation gymnase Salève,
- véhicules, collecte d'ordures ménagères et déchèterie Neydens.

### Dotation Globale de Fonctionnement :

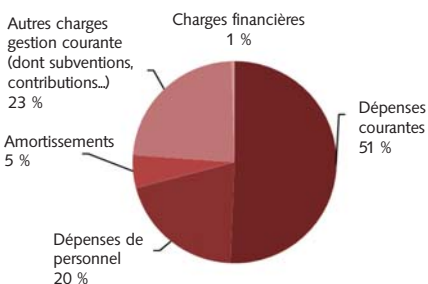
797 699 € (738 621 € en 2008).

### Fonds frontaliers :

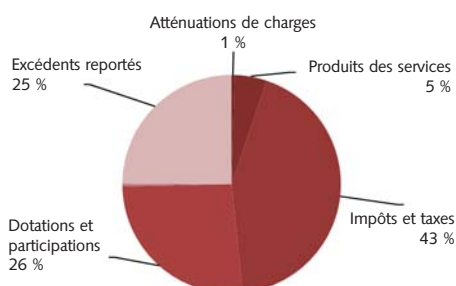
800 000 €.

	Dépenses de fonctionnement 2008	Dépenses de fonctionnement 2009	% total dépenses 2009
Ordures ménagères	3 100 963	3 262 803	35,2
Transports (publics et scolaires)	1 955 045	2 002 142	21,6
Incendie	973 385	1 000 291	10,8
Administration	557 897	602 027	6,5
Economie	542 135	562 900	6,1
Rivières	335 581	426 638	4,6
Social	227 186	247 682	2,7
Sports	219 572	216 092	2,3
Aménagement du territoire	117 041	122 775	1,3
Office du tourisme	94 244	102 407	1,1
Communication	55 860	48 362	
SIG	40 176	35 649	
Gens du voyage	36 961	40 992	
Etablissements scolaires (subvention)	32 016	30 120	
Logement	2 737	20 675	
Culture	3 500	7 000	
Réserves foncières	1 200	1 250	
Intérêts de la dette	96 713	40 870	
Atténuation de produits (plafonnement de la VA TP)	0	21 542	
Amortissements	323 365	471 319	5,1
<b>TOTAL</b>	<b>8 715 577 €</b>	<b>9 263 536 €</b>	

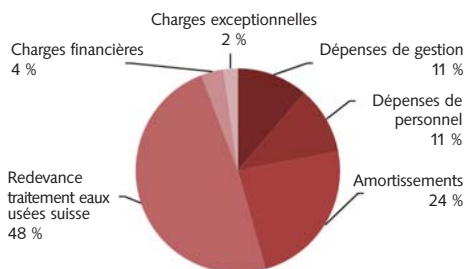
**Budget général dépenses de fonctionnement**  
TOTAL = 9 263 535 €



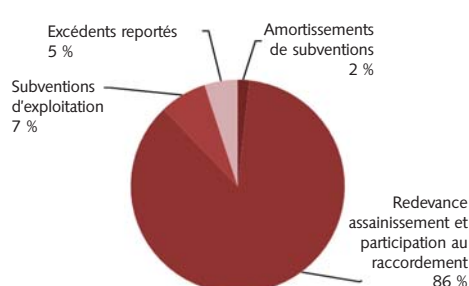
**Budget général recettes de fonctionnement**  
TOTAL = 14 135 630 €



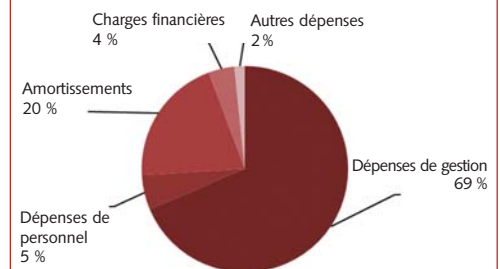
**Budget assainissement collectif dépenses de fonctionnement**  
TOTAL = 2 079 477 €



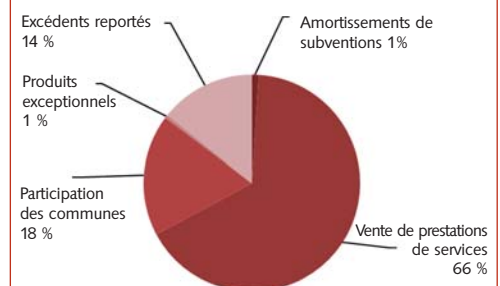
**Budget assainissement collectif recettes de fonctionnement**  
TOTAL = 3 911 818 €



**Budget eau dépenses de fonctionnement**  
TOTAL = 606 806 €



**Budget eau recettes de fonctionnement**  
TOTAL = 1 160 198 €



## Vice-Présidente : Corinne RACLET

En octobre 2009, les chefs d'établissements ont présenté leurs programmes pédagogiques aux membres de la commission scolaire.

### Convention avec Vitam' Parc

Avec l'ouverture de l'espace aquatique, des séances de natation hebdomadaires ont été proposées aux élèves du canton dès la rentrée 2009 :

- Découverte aquatique pour les enfants en grande section de maternelle et pour les élèves des classes de CP et CE1 ;
- Apprentissage de la natation pour les collégiens en classe de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et pour les lycéens en 1<sup>ère</sup> et terminale.
- Les plannings ont été établis en lien avec le transporteur, la conseillère pédagogique de

l'Education Nationale et les différentes écoles. La CCG finance en totalité le transport des élèves.

Après un temps d'adaptation, l'ensemble du service a bien fonctionné.

## Transports scolaires

### Vie du service

Hiver 2009 : malgré la neige abondante, les circuits n'ont pas été perturbés outre mesure, grâce au professionnalisme des conducteurs.

La concertation avec les chefs d'établissements permet une meilleure organisation au quotidien. Ils nous assurent de leur soutien lors de sanctions. Par exemple, lorsqu'un circuit a dû être suspendu pendant 3 jours suite à des incivilités et des dégradations répétées.



**A noter :** le nombre croissant de correspondants étrangers (allemands, italiens...) qui nécessite l'établissement d'autorisations de transport nominatives et temporaires, avec parfois, une incidence sur les places disponibles dans les cars.

## Jumelage / Personnel / Office du Tourisme



### Jumelage

**Janvier :** cérémonie pour fêter le classement de Mössingen au rang de Grosse Kreistadt (+ de 20 000 hab).

**Avril :** rencontre des 2 comités à Mössingen.

**Juin :** rencontre des chorales du Vuache et de Mössingen à Mössingen.

**Juillet :** fête des générations et des cultures à Mössingen.

**Septembre :** forum des associations à l'Arande.

**Novembre :** foire de la Ste-Barbe et réunions de travail des 2 comités pour préparer les rencontres de 2010 et notamment celle du 20<sup>ème</sup> anniversaire.

**Décembre :** marché de Noël à Mössingen.

### Personnel

- Service assainissement : recrutement d'un directeur en charge du service et de la régie assainissement. Réorganisation du service pour assurer le passage en régie : recrutement d'un contrôleur de travaux, de deux agents de maîtrise et d'un adjoint technique. Nouvelle répartition des tâches entre les agents en poste avec un pôle travaux et 1 pôle exploitation.
- Accueil de 3 personnes en contrats d'apprentissage dans le domaine des ressources humaines, du contrôle de gestion et de la comptabilité (facturation assainissement).
- Mutualisation du poste dédié à la compétence sociale (Mission Locale, prévention spécialisée) avec le le SIVU Accueil de l'Enfance.
- Formation : élaboration d'un règlement de formation à destination des élus et du personnel.



### Tourisme

Afin de développer le tourisme d'affaires et de loisirs, l'Office du Tourisme de Saint-Julien et du Genevois souhaite évoluer vers une « structure de promotion touristique ». La CCG y est favorable à condition que son coût de fonctionnement ne dépasse pas celui de l'actuel Office de Tourisme. Une étude préalable est menée sur 12 mois.